

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Christophe Berclaz et Mme Alexia Fornay Berclaz par le bureau d'architecture Stéphanie Fornay Farquet pour la construction d'un couvert d'entrée sur la parcelle n° 17423, folio n° 33, zone R3, lieu-dit Les Rosays à Villette, coord. 2582745/1103445

PPE de l'immeuble "Talisman" par le bureau d'architecture Philippe Bruchez pour la réfection de la toiture, des fenêtres et la pose d'une isolation périphérique sur la parcelle n° 360, folio n° 1, zone T2, lieu-dit Corbet à Verbier, coord. 2584040/1105040

M. Fabien Maret par le bureau d'architecture Lorianne Maret pour la rénovation d'une grange/écurie sur la parcelle no 19471, folio no 106, zone V1, lieu-dit Les Morgnes à Lourtier, coord. 2586340/1100300

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.